

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le 12 septembre 2022 à la salle du conseil municipal de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire suppléant M. Claude Sévigny.

1. Ouverture de la séance :

Le maire suppléant M. Claude Sévigny constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3
M. Frédéric Landry, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absence motivée : M. Denis Dion, maire

2. Adoption de l'ordre du jour :

22-3744

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2022 et de la séance extraordinaire du 23 août 2022.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Budget loisirs
 - 8.2. Résolution – Achat équipements d'entraînement
 - 8.3. Résolution – Affichage offre d'emploi – Chauffeur camion collectes
 - 8.4. Résolution – Paiement comptant camion collectes
 - 8.5. Résolution – Nomination MADA
 - 8.6. Résolution – Achat banque d'heures Cain Lamarre
 - 8.7. Résolution – Bail
 - 8.8. Résolution – Achat module permis Sygem
 - 8.9. Résolution – Projet camping – FRR 4
 - 8.10. Résolution – Pourboires épluchette 3 septembre 2022
 - 8.11. Résolution – Formation pompier
 - 8.12. Résolution – Autorisation Cogeco
 - 8.13. Résolution – Collecte compostage domestique
 - 8.14. Avis de motion et adoption - 1^{er} projet de règlement 2022-06 règlement modifiant le règlement de lotissement 102-2001 (Frais de parc)
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

22-3745

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2022.

22-3746

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2022.

5. Adoption des revenus & dépenses :

22-3734

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2022, pour un total des dépenses d'une somme de 80 550,72 \$ et un total des revenus d'une somme de 60 890,92 \$.

6. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion est absent, mais M. Claude Sévigny informe à la demande de M. Dion que la prochaine séance du conseil municipal, le lundi 3 octobre se tiendra à la grande salle du bas du centre communautaire, car

les élections provinciales se tiendront à la salle du conseil. De plus, M. Richard Chauvin ne sera pas disponible pour la collecte du métal samedi 1^{er} octobre.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Frédéric Landry informe que des contracteurs sont venus visiter le centre communautaire pour l'estimation d'un projet d'aménagement d'un ascenseur et d'une rampe d'accès pour rendre plus accessible le centre communautaire et ses salles. De plus, celui-ci poursuit ses démarches avec la chambre de commerce de Colebrooke.

M. Simon Lafrenière explique les travaux effectués à la Côte a Chabot sur le rang Verchères et que la municipalité est à regarder pour les prochains travaux de voirie pour cet automne dans le 10^e rang.

Mme Lise Bellehumeur donne un compte rendu des dernières activités de loisirs soit l'épluchette et l'envolée de lanternes chinoises : tous deux furent un grand succès. De plus, le comité est à regarder pour de prochaines activités avant Noël. Aussi, Mme Bellehumeur explique que le comité est à la recherche de nouveaux membres étant donné le départ de deux membres.

Mme Joane Dubé donne de l'information sur le comité MADA dont la politique verra le jour très bientôt et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres du comité.

M. Claude Sévigny annonce la fermeture des centres des attraits touristiques de la municipalité (Côte magnétique, Mine D'or et Mini Putt). Celui-ci fait un retour sur la journée Astronomie du 10 septembre, donne un suivi sur l'installation de la SHED panoramique ainsi que sur l'avancement du nouveau tracé (boucle) du sentier des Sentiers Frontaliers sur le chemin Brise Culotte.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

22-3748

8.1. Résolution – Budget loisirs

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Joane Dubé d'accorder les budgets suivants au comité des loisirs :

- Épluchette : 1 100,00 \$
- Envolée de lanternes chinoises : 400,00 \$

Adopté à l'unanimité

22-3749

8.2. Résolution – Achat équipements d'entraînement

Attendu que la municipalité de Chartierville a autorisé l'aménagement d'une salle de sport;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

D'autoriser l'achat de 7 appareils d'entraînement pour la salle de sport au montant de 400,00 \$.

Adopté à l'unanimité

22-3750

8.3. Résolution – Affichage offre d'emploi – Chauffeur camion collectes

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités du Canton de Hampden, du Canton de Lingwick, Chartierville, La Patrie, et la Ville de Scotstown ont créé une entente intermunicipale pour la mise en place d'un service de collecte et le transport des matières résiduelles, matières récupérables et/ou organiques ainsi que l'achat d'un camion;

CONSIDÉRANT QU'un camion est acquis pour la collecte et le transport sur le territoire des cinq municipalités ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean Bellehumeur
APPUYÉ PAR M. Frédéric Landry

QUE le conseil municipal de Chartierville mandate la Ville de Scotstown à diffuser une offre d'emploi pour l'embauche d'un conducteur pour le service des collectes.

Un comité de sélection sera formé de représentants des municipalités parties à l'entente.

Adopté à l'unanimité

22-3751

8.4. Résolution – Paiement comptant camion collectes

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et la Ville de Scotstown ont créé une entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques;

CONSIDÉRANT l'achat d'un camion neuf à chargement latéral à la suite d'un appel d'offres auprès de l'entreprise Tardif Diesel de marque Western Star

47 X, 2023, 10 roues avec une benne à chargement latéral de 33 verges au montant forfaitaire pour le camion, les équipements et leur installation conformément à l'appel d'offres et aux spécifications du devis descriptif, au montant total de 469 098 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT l'approbation par le gouvernement d'une aide financière pour la mise en place de l'entente intermunicipale au montant de 249 773 \$ applicable également pour l'achat d'un camion neuf à chargement latéral;

CONSIDÉRANT que l'aide financière est appliquée sur le prix d'achat du camion et que le solde devant être payé représente une somme de 178 576 \$, soit un montant égal de 35 715,20 \$ pour chacune des municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT que les cinq municipalités ont créé cette entente intermunicipale dans le but de diminuer les coûts des collectes et d'offrir un service aux citoyens au meilleur coût possible;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur,

QUE les municipalités parties à l'entente rejettent l'option de payer des intérêts sur le solde de 178 576 \$ par un financement de règlement d'emprunt ou de crédit-bail;

QUE le conseil municipal de Chartierville accepte de payer comptant sa part du camion neuf à chargement latéral au montant de 35 715,20 \$ à la réception du camion;

QUE le montant sera payé à la Ville de Scotstown, municipalité gestionnaire de l'entente intermunicipale et responsable d'effectuer le paiement total du camion à la réception de la facture.

Adopté à l'unanimité

22-3752

8.5. Résolution – Nomination MADA

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter la nomination de Mme Monique Lachance et de Mme Pamela Singer Gagné en tant que membre au comité MADA.

Adopté à l'unanimité

22-3753

8.6. Résolution – Achat banque d'heures Cain Lamarre

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures (15 heures pour 2 700 \$ (180 \$ / heure)) et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

22-3754

8.7. Résolution – Bail

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la dernière version du bail transmise par la notaire Me Joanie La Madeleine en date du 18 août 2022 et d'autoriser le maire M. Denis Dion et la directrice générale et greffière trésorière Mme Pamela Blais à signer ledit bail pour la publication.

Adopté à l'unanimité

22-3755

8.8. Résolution – Achat module permis Sygem

Attendu que l'émission des permis municipaux par l'officier municipal a considérablement augmenté en nombre;

Attendu que la compagnie Infotech propose un logiciel dans la suite Sygem déjà à place à la municipalité pour l'émission de permis simplifié et informatisé;

Attendu que ce logiciel permet la transmission au département d'évaluation de la MRC du Haut-Saint-François afin de simplifier les mises à jour au rôle d'évaluation;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par Mme Lise Bellehumeur;

D'accepter l'offre de service de la compagnie Infotech pour l'achat et l'installation du module Sygem Permis au montant de 4 250,00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

22-3756

8.9. Résolution – Projet camping – FRR 4

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation.

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville désire présenter un projet pour l'amélioration du Camping du Ruisseau dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

Le conseil de la municipalité de Chartierville s'engage à participer au projet d'amélioration du Camping du Ruisseau et à assumer une partie des coûts;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité;

Le conseil autorise Mme Pamela Blais directrice générale et greffière trésorière à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projet. Et sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adopté à l'unanimité

22-3757

8.10. Résolution – Pourboires épluchette 3 septembre 2022

Attendu que le conseil municipal de Chartierville a convenu que les pourboires recueillis lors d'activités de loisirs étaient remis à des organismes;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry

De remettre les pourboires (364,20 \$) recueillis lors de l'épluchette du 3 septembre 2022 au Comité du Père Noël de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

22-3758

8.11. Résolution – Formation pompier

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'autoriser la directrice générale à inscrire M. Simon Lafrenière à la formation sur la résistance au feu des structures en bois.

Adopté à l'unanimité

22-3759

8.12. Résolution – Autorisation Cogeco

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière à signer le document de consentement municipal demandé par la compagnie COGECO pour l'installation d'équipement sur les poteaux d'Hydro Québec déjà existants dans le cadre des travaux d'installation de la fibre optique.

Adopté à l'unanimité

22-3760

8.13. Résolution – Collecte compostage domestique

Attendu que le Gouvernement du Québec souhaite rendre la collecte du composte domestique obligatoire;

Attendu que les municipalités peuvent être pénalisée sur les redevances du gouvernement;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière

De procéder à la mise en place de la collecte des matières putrescibles aux propriétés servant de lieu de résidence principale, résidence secondaire ou commerce situés dans le périmètre urbain de la municipalité et ce dès janvier 2023;

Les modalités et le calendrier des collectes seront précisés dans les prochaines semaines.

Adopté à l'unanimité

22-3761

8.14. Avis de motion et adoption – 1er projet du règlement 2022-06 règlement modifiant le règlement de lotissement 102-2001 (Frais de parc)

Un avis de motion est donné par M. Jean Bellehumeur pour le règlement numéro 2022-02 Règlement modifiant le règlement de lotissement 102-2001. Un projet pour ledit règlement est également déposé.

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 4 :

1. Est-ce que les travaux à la côte de la Mine ont été effectués par la municipalité ou le ministère?
2. À combine se chiffre la quote part annuelle de la municipalité pour le projet de la piscine à East Angus?
3. Y a-t-il de nouveaux développements au projet de vélos de montagne?

La période de question est close à 19 h 55.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

22-3762

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 19 h 55 par M. Jean Bellehumeur

Claude Sévigny
Maire suppléant

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

